ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Poursuivant sa série d'articles sur les activités des Sociétés nationales, la Revue internationale *donne la parole dans le présent numéro à la Croix-Rouge béninoise et à sa Présidente, Mme Véronique Ahouanmenou. Celle-ci dessine le profil actuel de sa Société nationale, mettant l'accent sur ses activités majeures ainsi que sur la stratégie arrêtée par la Croix-Rouge béninoise pour accélérer le processus de son développement.*

Cet article constitue un complément précieux au numéro spécial de la Revue *(mai-juin 1988) consacré au développement et à la coopération au sein du Mouvement.*

*
* *

Profil de la Croix-Rouge béninoise

La stratégie de son développement

La Croix-Rouge béninoise a été fondée le 1er mai 1963 et reconnue par le Gouvernement de la République populaire du Bénin le 6 mai 1963 comme société auxiliaire des pouvoirs publics. Reconnue par le CICR le 22 août 1963, la Croix-Rouge béninoise a été admise au sein de la Ligue le 28 août de la même année.

Placée sous la tutelle du ministère de la Santé publique de la République populaire du Bénin, la Croix-Rouge béninoise entretient de très bonnes relations avec tous les autres ministères et les Organisations internationales accréditées auprès de la République populaire du Bénin.

La Société nationale est dirigée par un Bureau national placé sous l'autorité d'une présidente et sa plus haute instance est l'Assemblée générale qui élit ses membres tous les 3 ans. Sa structure comporte également:

— Un Conseil national de la Croix-Rouge béninoise composé de 33 membres qui élit en son sein un Président, un Vice-Président, un Secrétaire général et un Trésorier général, lesquels composent le Comité directeur de la Croix-Rouge béninoise. Trois Conseillers choisis par le Président en raison de leurs expériences se joignent au Comité directeur.

— 10 Départements techniques ont été créés par le Comité directeur à savoir: Secrétariat général et administration, Coordination des Comités locaux, Finances, Comptabilité et gestion des biens matériels, Information et Diffusion, Secourisme, Jeunesse, Projets et micro-projets, Soins de santé primaires, Affaires sociales et gestion du Centre national de Formation de Djassin.

La Croix-Rouge béninoise consciente de son œuvre multidimensionnelle entreprend et accomplit des tâches remarquables et concrètes dans les domaines suivants:

1. Formation au secourisme

Ce programme a pour objectif principal: la formation des adultes et surtout des jeunes à la sauvegarde de la vie en cas de catastrophes ou de simples accidents. Cette formation a reçu un écho favorable auprès de toute la population car, chaque année, le nombre de demandes ne cesse d'augmenter. Les résultats obtenus à la fin de chaque cycle de formation sont aussi très encourageants. La formation au secourisme a pour cadre les établissements scolaires, les Comités locaux, les entreprises et services publics ou privés et enfin, le Centre national de Formation des Jeunes de Djassin (Porto-Novo). Un programme est adapté à chaque niveau ou catégorie de formation. Une fois tous les trois ans, une formation de second degré, préparant au brevet de moniteur-secouriste a lieu au Centre national de Formation des Jeunes de Djassin. Les statistiques montrent que chaque année 1200 secouristes (adultes et jeunes) sont formés à la Croix-Rouge béninoise et tous les 3 ans, 60 à 90 moniteurs-secouristes. Le matériel de formation et d'entraînement constitue pour l'essentiel le problème principal qui se pose à ce Département et freine tant soit peu la bonne marche de ce programme.

2. Education pour la santé

Depuis la déclaration d'Alma Ata sur les soins de santé primaires, la Croix-Rouge béninoise a entrepris de gros efforts pour accorder la primauté

des soins préventifs sur les soins curatifs, conformément au programme national du gouvernement en matière de santé.

La coopération étroite avec la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne ainsi qu'avec la Croix-Rouge française a permis la construction de Centres médico-sociaux, véritables Centres de soins de santé primaires dans les villages les plus reculés de notre pays. Ces Centres servent aussi de cadre approprié pour la réalisation du programme national de la Croix-Rouge en matière d'éducation pour la santé. C'est dans ces Centres que, outre les soins qui sont dispensés aux malades, sont enseignés l'hygiène et l'assainissement du milieu. Ces Centres entretiennent aussi un potager pour améliorer la nourriture et assurent la protection maternelle et infantile, les vaccinations, etc.

Le personnel qui travaille dans ces Centres émarge au budget national. Il est souvent aidé de quelques jeunes volontaires de la Croix-Rouge. L'installation et le fonctionnement d'un Centre médico-social illustre bien la coopération entre la Croix-Rouge béninoise et le gouvernement béninois.

Chaque année, des secouristes volontaires sont formés dans ces Centres. Leur rôle est de dépister la maladie, de porter les premiers secours et d'amener enfin les malades au Centre de santé. Pour permettre au Centre de se réapprovisionner en médicaments, un projet de construction et d'installation de pharmacies villageoises est à l'étude avec la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne.

3. Don du sang

Les activités de don du sang à la Croix-Rouge béninoise s'intègrent parfaitement dans un programme national. La devise en est: «Je ne veux pas savoir qui tu es, je veux simplement que tu vives».

Au cours des nombreuses séances de diffusion ou des cours de secourisme, les volontaires de la Croix-Rouge béninoise s'efforcent de mener une campagne de sensibilisation au don du sang.

Pour la réussite de ce programme, un Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge fonctionne au Centre de Formation des Jeunes à Djassin. Ce Centre a été entièrement construit par la Croix-Rouge dans la République fédérale d'Allemagne et le gouvernement béninois y a affecté du personnel technique qualifié et animé de l'esprit Croix-Rouge. Ce Centre dessert les hôpitaux de la périphérie. Toujours dans le cadre de sa coopération avec la Croix-Rouge de la Bavière (RFA), un Centre provincial de transfusion est en construction à Parakou (435 km de Cotonou) et sera très bientôt mis en service.

Les problèmes ne manquent pas de se poser à ce Centre. Le don du sang est gratuit, de même que sa cession, mais le problème d'approvisionnement en matériels (poches, tubulaires, réactifs, etc.) se pose avec acuité.

4. Assistance aux nécessiteux

L'assistance aux nécessiteux a un caractère multiforme. Aussi, le département des Affaires sociales a-t-il mis au point un programme annuel d'assistance. Ce programme comporte:

— des visites aux malades et aux personnes âgées,
— des dons de toute nature aux lépreux à l'occasion de la Journée mondiale des lépreux,
— l'assistance aux réfugiés et autres personnes déplacées,
— des dons de tricycles aux handicapés physiques,
— des visites aux détenus de droit commun dans nos prisons,
— l'assistance aux mamans en couche et sans soutien,
— l'assistance aux triplés, quadruplés etc..

Pour la réussite de ce vaste programme, la Croix-Rouge béninoise met à contribution son département des Finances (pour les appels de fonds) et celui de l'Information et de la Diffusion (pour la sensibilisation et l'information). La Croix-Rouge béninoise bénéficie également des très bonnes relations existant heureusement entre elle et les organisations internationales accréditées auprès de la République populaire du Bénin.

Ainsi, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a confié à la Croix-Rouge béninoise l'installation des réfugiés tchadiens sur un site agricole à Kétou (150 km de Cotonou). Les volontaires de la Croix-Rouge béninoise n'ont ménagé aucun effort pour mener à bien cette tâche, mais quelques problèmes d'adaptation persistent de la part des frères tchadiens sur ce site. Afin de permettre leur réinsertion dans la vie sociale, la Croix-Rouge béninoise a créé deux ateliers de couture, l'un à Parakou (435 km de Cotonou) et l'autre au Centre de Formation de Djassin pour handicapés physiques. A l'issue de leur apprentissage, une machine et du matériel leur sont offerts gratuitement pour faciliter leur installation.

Au titre de l'assistance aux nécessiteux, la Croix-Rouge béninoise est toujours présente sur tous les lieux de catastrophes (inondations, accidents techniques dans les usines, accidents ferroviaires, etc...).

5. Activités de vie communautaire

Afin d'initier les jeunes de la Croix-Rouge béninoise à la production visant à l'autosuffisance alimentaire, le Centre de Formation de Djassin dispose d'un poulailler et d'un potager. Les jeunes constitués en équipes viennent régulièrement les entretenir.

De même, à l'image de ce qui se fait au Centre de Djassin, les jeunes de Comités locaux mènent des activités diverses dans le domaine de la vie communautaire. Au Comité local de Parakou, les jeunes élèvent des dindons et font la culture d'oignons.

Il n'est pas superflu de signaler ici, dans le cadre des activités de la Croix-Rouge en matière d'assistance aux nécessiteux, l'installation au Centre de Djassin, d'un Centre orthopédique pour la fabrication des prothèses et des orthèses aux personnes handicapées physiques. Là aussi, le personnel est rémunéré par le gouvernement, mais la grande difficulté réside dans l'approvisionnement en matières premières pour ce Centre.

6. Information — Diffusion

L'information étant en aval et en amont de toute entreprise humaine, la Croix-Rouge béninoise a toujours réservé une place de choix au département de l'Information et de la Diffusion qui se trouve ainsi au premier rang, à l'avant-garde du développement de notre Société nationale.

Ce département exécute depuis 1983 un programme très élaboré en coopération avec le CICR. Ce programme comporte les grandes articulations suivantes:

— la publication d'un organe d'information (Le Courrier),
— le soutien de toutes les activités de la Croix-Rouge par la Radio-Télévision et d'autres moyens,
— la production d'émissions à la radio et de films documentaires sur la Croix-Rouge,
— la publication de dépliants, de bandes dessinées et autre matériel destinés à servir de support aux activités de la Croix-Rouge,
— la recherche et la mise au point d'une nouvelle forme d'appels de fonds pouvant conduire à l'autofinancement de la Société nationale.

Le second volet du programme porte essentiellement sur la diffusion du droit international humanitaire (DIH). Pourquoi le DIH? Les règles élémentaires du droit de la guerre doivent être connues par tout homme et singulièrement par les militaires afin d'épargner des vies humaines en cas de conflits.

Ici, des cibles ont été clairement définies et des programmes ont été adaptés à chaque cible. Mentionnons les jeunes scolarisés, le grand public, les étudiants, les forces armées.

D'autre part, le DIH a été admis à l'Université nationale du Bénin comme matière d'enseignement en octobre 1983. Depuis 1986, certains étudiants passent leur thèse de maîtrise en choisissant le DIH.

Pour aider ces étudiants, futurs cadres de la nation, à approfondir leur recherche et leur connaissance du DIH, la Croix-Rouge béninoise, en collaboration avec le CICR, a organisé en 1987 à Cotonou un séminaire international sur le DIH. Ce séminaire a réuni des étudiants et d'éminents professeurs de droit de la sous-région francophone. Un projet de construction d'un Centre de documentation sur le DIH est en cours d'étude et la Société nationale consacre tous ses efforts à la recherche de son financement.

La Croix-Rouge béninoise a aussi réalisé des films documentaires qui ont été primés au Festival du film de Varna.

Pour atteindre ces différents objectifs et réussir au mieux toutes ces tâches, la Croix-Rouge béninoise utilise un personnel et des membres volontaires permanents formés, dynamiques et animés d'un véritable esprit Croix-Rouge, mais l'assistance et l'aide des Sociétés sœurs lui sont et demeurent indispensables.

*

* *

Signalons pour terminer que, sur le plan international, la Croix-Rouge béninoise a développé de nombreux contacts avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dont elle apprécie le soutien permanent et efficace, avec le CICR et l'Institut Henry Dunant ainsi qu'avec des organisations et institutions spécialisées œuvrant dans le domaine humanitaire. La fructueuse coopération établie entre elle et la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne a permis l'implantation à Porto-Novo d'un magnifique Centre de la Jeunesse Croix-Rouge où s'accomplissent la rééducation progressive de nos jeunes handicapés et la formation soutenue de nos différents cadres, ainsi que de nos jeunes dans le domaine du secourisme.

Nul doute que ces réalisations ne sont pas totalement satisfaisantes car notre ambition est de doter la Croix-Rouge béninoise d'infrastructures plus modernes et plus aptes à servir les intérêts de nos masses laborieuses.

Faire de la Croix-Rouge béninoise une Société nationale capable d'intervenir promptement dans tous les domaines susceptibles de réduire au maximum les misères, les calamités, les souffrances et faire naître la joie, la paix et le bonheur dans les familles et dans les communautés, ce sont là les aspirations les plus profondes de la Croix-Rouge béninoise dans la République populaire du Bénin.

C'est pourquoi, au cours de son Assemblée générale des 10, 11 et 12 décembre 1987, la Croix-Rouge béninoise a étudié assez longuement et proposé au Comité directeur les voies et moyens pour parvenir à moyen terme à satisfaire quelques uns de ces objectifs prioritaires.

Dans cette perspective d'avenir, force nous est de sensibiliser davantage nos populations et de renforcer nos échanges de coopération et d'amitié avec les Sociétés nationales sœurs qui, à aucun moment, n'ont ménagé leurs efforts dans leurs aides à la Croix-Rouge béninoise.

Enfin, nous voulons ici lancer un appel pathétique à tous les Béninois, hommes, femmes, adolescents et leur demander de se joindre à l'offensive de la Croix-Rouge béninoise contre la misère et le sous-développement.

Croix-Rouge béninoise

COURS ET SÉMINAIRES POUR LES SOCIÉTÉS NATIONALES

Séminaire d'experts en secourisme de Sociétés nationales africaines

Du 25 au 30 avril s'est tenu à Las Palmas (Espagne) un séminaire d'experts en secourisme de Sociétés nationales africaines. Dix-neuf Sociétés nationales de langue française, espagnole et portugaise étaient représentées.

Ce séminaire organisé par la Croix-Rouge espagnole avec la participation des Croix-Rouges française, portugaise, de Belgique et de la République fédérale d'Allemagne, ainsi que de la Ligue et du CICR, avait pour but de préparer la table des matières d'un manuel de secourisme valable pour toute l'Afrique. Il s'est aussi agi d'en discuter les aspects techniques et de désigner l'équipe de rédaction.

La méthode adoptée par les organisateurs était d'écouter ce que les Sociétés nationales désiraient faire ou vouloir faire, puis de comparer et de présenter les résultats en séance plénière, de sorte à ne s'attarder que sur les points où il n'y avait pas accord. La discussion a permis finalement d'atteindre un consensus sur tous les points.

Cette méthode de consultation de la base, qui se poursuivra tout au long de l'élaboration du manuel par l'envoi des chapitres à l'ensemble des participants pour qu'ils fassent leurs observations et que le livre soit finalement le résultat d'un consensus, est à saluer, elle traduit un nouvel état d'esprit dans le domaine de la coopération, qui a dynamisé tout le travail du séminaire et qu'un des participants a appelé «l'esprit Las Palmas».